

Communiqué OP@LE

Le 12 septembre dernier s'est tenu le premier comité de suivi OP@LE organisé par le rectorat et auquel A & I UNSA a siégé. Ce comité se réunira par la suite tous les trois mois, a minima.

Ce premier comité a été l'occasion de présenter aux organisations syndicales présentes, les futures vagues de déploiement et les premières recommandations des inspecteurs généraux sur le déploiement de l'outil.

Concernant les futures vagues : les retours faits dans le cadre de l'enquête rectorale font apparaître une répartition assez uniforme entre la vague de janvier 2025 et celle de janvier 2026, environ cent EPLE pour chacune. Aucun établissement n'est positionné en septembre 2025 et quatorze le sont en septembre 2026. La vague de janvier 2027 qui n'avait pas été proposée dans l'enquête sera réservée aux établissements qui seraient contraints techniquement. Nous avons à cette occasion exprimé notre inquiétude concernant la situation des collègues Landais contraints au basculement dès janvier 2025. Le rectorat motive cette mesure par le transfert de la compétence informatique éducation nationale à la collectivité et la fin des serveurs HORUS.

Cette situation n'est pas pour nous entendable car elle prive de facto les établissements concernés des effets du desserrement décidée en juin dernier.

Aussi, nous avons porté à la connaissance du rectorat les situations individuelles que les collègues nous ont fait remonter. Nous avons ainsi obtenu que les collègues concernés ne puissent passer qu'en janvier 2026. La DSI continuera à maintenir leur serveur HORUS en attendant.

La remontée des vagues au ministère est prévue pour le 19 septembre. Les collègues dont nous n'avons pas pu porter la voix doivent donc se manifester au plus vite auprès du rectorat.

Concernant les recommandations de l'inspection générale : une synthèse est en cours d'élaboration au national et espérons pouvoir vous la présenter rapidement.

En substance, un point de vigilance est observé sur les situations de souffrance que feraient émerger l'outil. En réponse à cela un renforcement du pilotage et de l'accompagnement académique est envisagé. Le rectorat compte notamment sur le déploiement des référents territoriaux dont il entend revoir le cadrage pour attirer davantage de profils.

Les inspecteurs généraux recommandent également que l'outil soit sécurisé et simplifié. Nous y attachons du prix localement et nationalement et prendrons part à tous travaux qui iront dans le sens de la prise en compte des retours des utilisateurs.